

Image not found or type unknown



Compte inactif /non envoi de relevés bancaires / frais bancaires

Par **vertbois**, le **20/03/2011** à **14:21**

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai conservé un compte bancaire inactif au LCL depuis 2004.

Je ne reçois plus mes relevés bancaires du LCL depuis cette date.

Je viens de m'apercevoir que le seul mouvement sur ce compte est le prélèvement de frais bancaires annuels (conservation d'avoirs inactifs) d'un montant de 80,00 EUR depuis cette date.

Est-ce normal que je ne reçoive plus de relevés bancaires alors qu'il y a eu ces opérations, s'il vous plaît?

Si c'est non, puis-je, demander le remboursement de ces frais bancaires depuis 2004, s'il vous plaît?

Merci d'avance.

Cordialement